

REGLEMENT des COUPES HARMONIE

PARTICIPATION

Epreuves ouvertes aux clubs du Poitou-Charentes , région divisée en deux zones .

- Zone nord : Bressuire, Mazières, Niort, Les Forges, Haut-Poitou, La Roche-Posay, Loudun, Mignaloux, Châlons
- Zone sud : Angoulême, Cognac, La Rochelle, Royan, Saintes, La Prèze, Aubeterre, La Jarne, La Vallade, Oléron, Rochefort, La Palmyre et Trousse-Chemise.

Les participants sont licenciés dans leur club et membre de l'AS
Tout index supérieur à 36 est ramené à 36

FORMULE de JEU

Am-Am par équipe de 4 composée d'un homme et trois dames
Deux meilleurs scores retenus dans chaque équipe
Strokeplay Brut et Net.

ORGANISATION

Trois rencontres dans chaque zone et une finale réunissant les deux zones.
Chaque club peut présenter deux équipes, excepté pour la finale où les clubs ne présentent qu'une seule équipe.

Les départs en shot gun sont souhaitables afin de permettre aux participants d'assister à la remise des prix

INSCRIPTION

Chaque club envoie au club organisateur la composition de ses équipes, au plus tard 5 jours avant la rencontre, précisant noms, index et n° de licence

REMISE des PRIX

Le club qui reçoit organise la remise des prix et le cocktail

Les deux premières équipes en Brut et Net sont récompensées, ce qui totalise 16 prix à distribuer.

Le Brut prime sur le Net et ne peut pas être cumulé par une même équipe

A l'issue de chaque rencontre, des points seront attribués à chaque club en fonction du résultat de leurs équipes et ce de la façon suivante :

- 10 points aux premiers, 9 points aux seconds, 8 points aux troisièmes, 7 points aux quatrièmes etc...jusqu'à 1 point aux dixièmes

Un trophée sera remis au club gagnant de l'année pour chaque zone lors de la rencontre finale. Ce trophée sera remis en jeu pour l'année suivante

TARIF

Le green-fee est à 39€ et le droit de jeu à 8€. Une révision des tarifs est faite chaque année.